
Registry SG Meeting with Board
Tuesday, 26 June 2012
ICANN - Prague, Czech Republic

STEVE CROCKER:

C'est une partie des séquences dans lesquelles le board rencontre les différents groupes des parties prenantes durant la journée. On a eu une bonne matinée jusqu'à présent, très facile. J'espère que vous allez me fournir - Steve Crocker, bien sûr au micro - j'espère que vous allez apporter de l'excitation et j'espère que nous allons pouvoir vous garder éveillés. Nous, nous ne sommes pas encore engagés dans des problèmes intéressants avec ALAC, ccNSO. Vous savez (...)

Notre standard de procédure ici c'est de plonger directement dans les problématiques pour chaque cote. Et nous avons préparé des questions à l'avance.

Ces questions sont des questions qui viennent de votre part.

L'impact des nouveaux gTLDs sur le personnel ICANN, la capacité d'être à l'heure, la capacité de prédire la prise des décisions de manière décentralisée, et l'impact des nouveaux gTLDs sur les registres, les groupes des parties prenantes, et

C'est quoi?

Remboursements?

Je ne veux pas parler de cela.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

[Rire]

STEVE CROCKER: C'est quoi?

DAVID MAHER: Mais nous voulons en parler.

STEVE CROCKER: Oui. Nous reviendrons là-dessus. Des questions.

Négociations de RAA. Nous voulons savoir ce que vous pensez, quelles sont vos positions?

Le rapport WHOIS. Quels sont les aspects, à votre avis, devraient faire l'objet du travail de politique au sein du GNSO plutôt que laissés au personnel pour la mise en œuvre?

Que pensez-vous de la période de temps associée au budget et au cycle des opérations?

Et ensuite vos opinions sur le batching. Est-ce qu'on est arrivé à un consensus? S'il y en a, quelle période de temps avons-nous en tête? Et s'il y a du batching de l'autre côté, est-ce que vous pensez qu'il y a consensus qu'une méthode autre que l'archivage digital pourrait être utilisée?

Donc, il y a l'agenda du jour.

DAVID MAHER:

Merci, Steve. David Maher, a la direction des parties prenantes des registres. Et merci de me laisser commencer l'agenda le premier.

Et nous allons commencer sur l'impact des nouveaux gTLDs sur le personnel d'IUCANN, et je voudrais demander à Jonathan Robinson, qui est un de nos conciliateurs d'en parler.

JONATHAN ROBINSON:

Merci, David, et salut à Steve et à Rod and à tout le reste du directoire d'ICANN.

Durant la dernière réunion, le directoire avait parlé aux parties prenantes et leur avait demandé de penser à l'impact des nouveaux gTLDs sur notre groupe des parties prenantes. Nous avons aussi fait attention à l'impact de l'organisation ICANN et ce que cela implique.

Il y a vraiment un contexte plus large sur tout cela, mais nous avons vu quelques-uns des impacts alors que nous gérons les politiques. Nous avons aussi vu les défis qui nous étaient proposés. Il y a donc beaucoup de différents forums et des façons selon lesquelles ces problèmes étaient discutés, et on a vu comment ces problèmes étaient gérés avec discussion dominante sur le batching, bien sûr, etc.

Et à la fin, en tant que groupe des parties prenantes et en tant que registres, nous avons du personnel qui fait la liaison avec lesquels nous travaillons, et nous travaillons bien avec eux et ils

font du bon travail; nous apprécions leurs efforts sur la façon dont ils travaillent avec nous.

Mais, à certains moments, nous avons besoin de travailler avec eux d'une certaine manière pour qu'ils produisent des réponses à temps à nos questions. Il nous semble qu'il y a toujours des retards dans l'organisation et cela ne peut pas nous donner les réponses que nous voulons aussi vite que et aussi juste que nous le voulons.

C'est donc toujours un défi au niveau des liaisons, et aussi en tant que groupe des parties prenantes élargi - et comme vous l'a rappelé les changements que nous avons fait dans notre groupe. Donc, nous allons avoir besoin d'une espèce de fonction de gérance ou de manager et que cette fonction soit bien dirigée et aussi que cette liaison puisse avoir le pouvoir de faire face à nos questions et qu'il n'y ait pas d'attentes vis-à-vis de l'organisation, vis-à-vis de toutes ces choses.

C'est vraiment le point clé.

Je ne sais pas, Jeff, si tu as d'autres commentaires à faire parce qu'on en a déjà parlé.

JEFF NEUMAN:

Merci, Jonathan.

Je voudrais juste ajouter que nous parlons aussi à deux niveaux différents ici.

Nous parlons, d'une part, d'une liaison qui doit parler au groupe des parties prenantes, et cela, en plus du travail avec le personnel nécessaire pour traiter avec chacun des registres en tant que registraires.

Le thème de liaison, ce n'est pas un problème. Nous n'avons pas besoin d'une liaison. Nous avons besoin d'un gérant des comptes.

Nous avons besoin de quelqu'un qui a le pouvoir de prendre des décisions, c'est quelque chose que nous avons vu. Ce n'est pas un commentaire qui est dirigé vers les liaisons que nous avons maintenant

Mais ces gens-là n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions. Ils doivent toujours repartir en arrière pour aller voir les personnes concernées et avoir l'autorité sur les conseils et les instructions qu'ils doivent donner.

Ce n'est pas facile quand les registres appellent, ils doivent avoir une réponse. Ce n'est pas acceptable qu'on vous dise, "Ah, il faut que j'aie consulté telle ou telle personne [---- inaudible 0:06:26.5 ----].

Lorsqu'il y a des problèmes sur lesquels nous devons discuter avec leurs supérieurs, mais il y a un niveau de support de première étape que nous pensons pourrait être changé. Le titre devrait être donné à quelqu'un qui saurait faire un compte, un gérant des comptes, un manager des comptes.

Nous avons parlé avec Kurt Pritz et avec le personnel d'ICANN, et j'espère que vous allez nous aider à continuer ce sujet. Nous allons donner les qualifications dont nous avons besoin a quelqu'un qui pourrait être manager du compte, quelqu'un qui aurait donc de l'expérience commerciale, pas seulement du cote de business, commerce, commerce, mais quelqu'un qui aussi connait l'organisation et sait comment l'organisation fonctionne et connait les politiques. Donc, on a parlé beaucoup de ca et on s'attend vraiment à beaucoup de choses. On sait que vous avez beaucoup de travail à faire.

DAVID MAHER:

Merci, Jeff. Question?

JUDITH VAZQUEZ:

Je m'appelle Vazquez. Je suis sur le board.

Ma question c'est - et c'est pour Jeff - qui est le registre? Est-ce que c'est le fournisseur de la plateforme technique, qui fait l'appel ou est-ce que c'est le registre sur le contrat?

JEFF NEUMAN:

Dans cette capacité, ça doit être le registre qui est sous contrat. C'est le registre sur le contrat qui a la responsabilité de faire l'interface avec le personnel ICANN, à moins qu'il y ait un arrangement qui soit fait entre les deux parties.

STEVE COCKER:

Bertrand?

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Un point rapide. Nous n'avons pas besoin de passer trop de temps sur cette discussion maintenant.

C'est un bénéfice de lancer ce problème très rapidement parce qu'il y a des listes des questions, la structure du personnel, toutes ces choses, ce sont des choses qui n'ont jamais été mentionnées dans les autres discussions. Je suis content que c'est ajouté à la liste des sujets à discuter.

L'objectif c'est de s'assurer qu'à Toronto, durant l'organisation, que nous puissions en discuter avec les différents groupes dans la communauté. Je serai très heureux et Ray aussi, en tant que directeur du comité des structures avec qui je travaille de près. Nous serons contents d'avoir vos remarques et vos commentaires sur le sujet.

Nous sommes à l'étape maintenant ou nous voulons identifier le plus rapidement possible la liste des problèmes, et pas seulement sauter sur les solutions tout de suite. Mais, nous voulons corriger et essayer de donner la priorité à certains sujets et voir ce qui est à court terme et à long terme pour pouvoir adresser ces thèmes de la bonne manière.

Merci de vos informations.

STEVE CROCKER: Bien.

DAVID MAHER: Okay. Nous allons continuer.

STEVE CROCKER: Oui.

DAVID MAHER: Le prochain sujet, l'impact des nouveaux gTLDs sur le groupe des parties prenantes des registres.

Vous êtes très familiers sur ce que nous avons fait pour anticiper l'élargissement considérable du groupe.

Nous avons été capable d'être participer à nos réunions et nous avons ajoute un statut d'observateur en amendant notre chartre, et nous avons pris un groupe d'intérêt parmi les groupes registres.

Jon Nevett, qui je crois, est le président par intérim du groupe. Jon, si vous pouvez dire quelques mots à propos de votre groupe et de ce qu'il a fait jusqu'à présent.

JON NEVETT: Bien sûr. Merci David.

Nous avons formé le nouveau groupe des candidats TLD ce matin, ou NTAG, qui sera le groupe des candidats pour les nouveaux gTLDs. Une fois que nous aurons tous nos contrats pour devenir des registres, nous ferons plus partie du groupe d'intérêt mais nous deviendrons des membres du groupe parties prenantes.

Le groupe parties prenantes a toujours été bienvenues à observer ce que nous faisons. Nous sommes des observateurs mais nous sommes des participants à part entière, excepté bien sûr pour les votes. Le groupe a été très chaleureux et avec nous.

Vous verrez dans le futur des déclarations sur les politiques futures du groupe des candidats des TLD. Maintenant, nous sommes organisés et nous avons la capacité de fonctionner.

DAVID MAHER:

Merci Jon.

STEVE CROCKER:

J'appelle Ray.

DAVID MAHER:

Oui.

RAY PLZAK:

Juste une question là-dessus.

Je ne vais pas commencer une discussion mais je voudrais juste donner cette information, mon sentiment.

Quelle va être la synergie entre le groupe registre et le groupe registraire, dans le cas où tous ces nouveaux gTLDs et les politiques qui auront avoir avec là l'intégration verticale? Ça va certainement être différent de ce que nous avons maintenant.

Donc, je demande ce que sont les prévisions, en termes de ce à quoi le monde va ressembler dans trois ou cinq ans.

DAVID MAHER:

Nous avons passé assez de temps sur cela, et en principe, je pense que presque tous ceux avec qui j'en ai parlé, nous sommes d'accord même avec l'intégration verticale, une entité particulière devrait seulement être en mesure de voter dans un groupe des parties prenantes ou un groupe constitutif, selon le cas.

Et nous avons eu des entretiens, par exemple, avec les registraires. Le comité exécutif des deux groupes se s'est réuni. Et en principe, nous sommes d'accord que les registraires deviennent engagés en tant que registres, qu'ils auront à faire un choix et décider où ils votent.

Et je pense que c'est une solution qui pourra bien fonctionner. Allez-y.

KEITH DRAZEK:

Merci, David. Et Ray, je voudrais vous remercier pour cette question. Je voudrais parler de cette intégration verticale.

Cela a été identifiée et permis dans la nouvelle ronde des TLDs; c'était une question de vote et de représentation des groupes des parties prenantes, spécialement pour les registres et les registraires.

Maintenant que nous savons, après le jour de révélation pour les nouveaux TLDs, ce n'est pas seulement une question pour les registres et les registraires, mais aussi pour les points marques, et les compagnies qui ont un simple registre ou registrant. Ces gens peuvent avoir des intérêts au niveau de la propriété intellectuelle. Il peut y avoir une entité qui a un intérêt pour plusieurs groupes constitutifs.

Donc, on a focalise sur les choses techniques de ce côté-là. Il y a donc des choses structurelles et stratégiques dont nous avons à parler en tant que communauté.

Il y a une révision GNSO qui est prévue dans l'année prochaine, et ce n'est pas encore clair si cette révision va être valable et faite à temps, parce que nous sommes encore dans le processus de l'introduction de ces nouveaux domaines avec des nouveaux participants.

Ce n'a pas juste à voir avec les registres et les registraires.

RAY PLZAK:

Est-ce que je peux parler à propos de cela?

Je suis le directeur du SIC, et l'envergure de la révision, si vous voulez, est d'aller plus vers la manière de faire cette révision plutôt que ce que l'on fait dans cette révision.

C'est donc plus une mesure de l'efficacité de l'organisation.

Les indépendants qui font les révisions vont regarder cela. Il ne faut pas laisser les contractaires inventer des critères, mais il faut donner des critères pour qu'ils soient utilisés, et que ça reflète la pensée de la communauté. Cela va focaliser plus sur l'efficacité de l'organisation. On va voir comment vous fonctionner, quelles genres d'opérations que vous avez, quelles sont les ressources, que va être la gouvernance, le contenu de ça, et c'est plus comment vous allez gérer cela. Et durant cette période, s'il y a des choses qui vont causer des changements à la structure, par exemple, le groupe des parties prenantes, cela devra être fait de façon indépendante aux révisions, parce qu'on ne peut pas toujours attendre les révisions pour dire maintenant on peut faire parce que la dynamique de la situation ne permet pas de le faire.

C'est pour ça que nous essayons de focaliser plus sur l'efficacité de l'organisation, quelles sont vos procédures pour vos élections, toutes ces mesures que vous utilisez, comment vous faites, plus que sur le contenu.

DAVID MAHER:

Nous avons pensé aux procédures des élections. La taille du groupe registre, dans le passé, nous a permis d'opérer avec du

consensus. Clairement, lorsque nous avons 500 ou même 1000 membres, le consensus va être probablement difficile à atteindre. D'une façon pratique, disons.

Donc, nous avons pensé aux procédures de vote. Avec la chartre que nous avons maintenant, dans n'importe quel cas, que le vote est basé sur le nombre de domaines qui sont gérés. Nous assumons que ce sera la meilleure façon de procéder dans l'avenir pour avoir un système de vote qui soit juste.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Merci David.

Une question - en suivi, ce n'est pas pour minimiser mais pour mettre sur la liste - comment est-ce que vous envisager l'intégration et l'évolution dans les marchés qui vont faire le dur labeur à séparer la fonction politique ou il y aura le registre, propriétaire nominal qui va faire l'élaboration de la politique, il faut tout simplement outsourcer les registres terminaux.

Comment est-ce que vous allez intégrer ces nouveaux types d'opérateurs sachant que certains d'entre eux auront beaucoup de contrats avec les registres et s'ils vont faire partie du processus de prise de décision, ils peuvent même demander qu'ils soient leurs représentants dans l'environnement.

Comment est-ce que vous allez traiter le vote pondéré ou le nombre des délégations des votes - des acteurs protagonistes

peuvent avoir. Est-ce qu'il y aura un déséquilibre? Comment considérez-vous la structuration de ces groupes dans le future?

Je veux juste mentionner que le thème soit à l'ordre du jour.

DAVID MAHER:

Ken?

KEN STUBBS:

Je voudrais ajouter un peu d'information sur ce qu'a dit Keith. Nous avons déjà contacté d'autres groupes constitutifs, y compris le BC, et les discussions, les discussions informelles avec les membres de l'IPC, reconnaissant le rôle qu'ils ont maintenant et la manière de communiquer parce que beaucoup, parce que beaucoup des marques qui appliquent comme candidats sont membres de ces groupes constitutifs. Créer une conscientisation pour éviter les situations dans lesquelles il pourrait y avoir des conflits dans les procédures de vote.

Et nous essayons de travailler de manière transparente et rationnelle, et nous avons une réponse positive, surtout du BC, qui a beaucoup de ces candidats. Et il est important de savoir qu'il ne s'agit pas seulement d'un truc contractuel, mais plutôt de travailler avec l'ensemble de la communauté.

DAVID MAHER:

Merci, Ken.

JONATHAN ROBINSON:

Merci David. Pour être bref, je pense qu'il s'agit des points d'information. Je veux dire, l'un qui est en tant qu'un supplément à cela est la venue des opérateurs cc qui vont dans les nouveaux espaces TLDs, c'est un autre point-clé de traverse étant donné qu'ils ont appliqué pour l'opération des gTLDs.

En fait, s'il y a des changements conceptuels même si en pratique il n'y a pas beaucoup de différence, et il y a des spécifiques.

Pour revenir au point de Bertrand, je ne suis pas sur si je vous ai bien compris, Bertrand, mais je ne veux pas miner la valeur de votre argument, mais ces opérateurs des terminaux, la porte des problèmes; ce qui a changé, je pense que ces opérateurs existent déjà. Mais je comprends cet argument.

STEVE CROCKER:

Je veux faire une suggestion ici.

L'échelonnage et l'impact sur l'organisation est bien entendu, il faut le discuter, mais les détails sont- nous avons rencontré les parties non-contractuelles, les BC qui ont eu une discussion là-dessus et j'aimerais vous demander de résumer brièvement, sur une page, l'impact selon vous et les suggestions que vous auriez des choses dont il faut tenir compte. Pas nécessairement qu'il y ait une opposition officielle, une demande spécifique. Mais un début de réflexion pour alimenter la discussion intéressante sur

ces affaires. Pas de processus, uniquement avoir une liste de marche.

Je pense que la conversation serait intéressante.

Ensuite si vous m'envoyez cela, je vous enverrai une petite dissertation de J.B.S. Haldane, écrit du début du vingtième siècle, un naturaliste intitulé: "Pour être la bonne dimension", un petit exercice de mathématiques. D'accord, Ray?

RAY PLZAK:

Au sujet du document que vous me demandez, nous planifions, du point de vue de la commission d'amélioration structurelle pour que Bertrand mène une session à Toronto afin de discuter toutes ces questions. Donc, faites votre travail pour être là pour cette session.

STEVE CROCKER:

Oui. En préparation.

CHRIS DISSPAIN:

Juste une suggestion. Peut-être vous voulez parler au ccNSO. Et, je veux dire, Keith, je veux dire vous savez comment le faire.

Parce que (a) nous utilisons les opérateurs gTLDs qui opèrent les registres, donc il faut se rappeler. Et deuxièmement, nous en passons par des changements structurels en raison du fait que nous avons à traiter avec la possibilité que l'administrateur

ccTLD IDN dans un pays peut être un administrateur différent ou l'administrateur différent de ASCII ccTLD.

Donc, nous devons faire un travail pour savoir la manière de gérer ce type de chose.

Peut-être que vous pouvez nous donner de l'assistance.

DAVID MAHER:

Merci. Je pense que nous devons passer à notre troisième thème sur l'ordre du jour que nous avons proposé, qui est la question sur les remboursements aux candidats des surplus des nouvelles charges des candidatures.

Ken?

KEN STUBBS:

Oui. Merci beaucoup.

Ça ne va pas prendre beaucoup de temps, mais j'aimerais pour le moment mettre un signe pour les discussions futures sur le processus pour cela et fouiller encore d'avantage des sources dans cette question.

Il y a des attentes qui existent en ce qui concerne l'utilisation des fonds qu'on a donné à ICANN pour traiter les candidatures, à l'opposé, disons, des fonds liés à la vente aux enchères.

Nous avons des questions encore beaucoup plus importantes à nous préoccuper de traiter sur ce qu'il faut faire de ce qui pourrait se produire plus tard.

L'autre point qui rentre là-dedans et qui est raisonnable, c'est que si vous traitez avec un volume d'argent assez grand avec la communauté en général, je pense, il y aura beaucoup de préoccupation que le processus a été ou non correctement géré du point de vue financier.

Donc je suggéré au directoire que vous considérez la possibilité de mettre un addendum au rapport annuel de l'année prochaine et de faire une source et utilisation des fonds sur la manière - vous savez, de parler sur près d'un quart de milliard de dollars utilises.

Donc, ça donnera à la communauté une certaine confiance. Je pense que ceci aiderait à établir la crédibilité dans la manière de traiter les préoccupations que les gens pourraient avoir.

Donc, juste des points de réflexion, Steve.

STEVE CROCKER:

Merci beaucoup Ken.

C'est une matière à réflexion et j'en ai parlé là-dessus souvent et surtout j'en ai parlé dans mon discours d'ouverture hier matin.

On veut s'assurer que les fonds qui sont rentres pour le programme des nouveaux gTLDs sont comptabilises à part. Donc, votre idée d'avoir un addendum rentre dans l'esprit général que nous avons retenu.

Laisser une trace de tous ces fonds est important.

Ces fonds paient pour - tel que vous l'avez caractérisé, le traitement des candidatures, ce qui peut avoir une interprétation large. Une partie des fonds, tel que tout le monde le sait, une mise de cote pour les risques et les couts des contentieux.

KEN STUBBS:

Oui, je pense que la communauté et les gens avec qui j'ai parlé sont conscients de cela. Je pense qu'il existe une méthodologie pour traiter cela et j'ai explore encore d'avantage sur le risque potentiel parce que beaucoup d'avocats vous diront que plus vous vous éloignez du point de départ --

KEN STUBBS:

les délégations, le risque devient moindre, donc je pourrais dire hautement vous avez besoin d'une révision indépendante de cette exposition et peut-être que vous pourriez développer une méthodologie pour traiter cela.

STEVE CROCKER:

Correct.

KEN STUBBS:

Et cela est logique pour les gens.

Mais n'avons pas fait, en tant que candidats, (...)

STEVE CROCKER:

Bien sûr. Mais il n'y a pas beaucoup de temps, alors que le temps est plutôt long.

Mais vous avez raison.

Donc, nous nous dirigeons vers une zone grise.

Et c'est très raisonnable de faire des suggestions. L'exécution n'est pas si simple. Mais je vais y revenir dans une seconde.

L'exécution n'est pas aussi simple d'outsourcer à la communauté pour dire: "Voici les risques que vous devriez prendre. Voici comment les évaluer", sauf comme suggestion.

Mais, quand on en arrive aux risques confrontés par les entreprises, cela devient des risques des entreprises qui doivent être gérés comme entreprise et cela doit être bien fait avec compétence et expertise dans le domaine.

Donc, il faut être clair et il faut ajouter le modèle avec le temps.

KEN STUBBS:

En tant que directeur, j'aimerais avoir ces risques analysés pour les gens qui ont des responsabilités envers ICANN et non pas à la communauté.

STEVE CROCKER:

J'aimerais être explicite sur la question des remboursements. Ce n'est pas ma propre opinion qu'il y ait des engagements de rembourser les fonds excédentaires des processus, et la seule forme de surplus proviendrait des ventes aux enchères.

KEN STUBBS:

Non, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire.

Au cours des cinq dernières années, le directoire a discuté avec le produit des ventes aux enchères. A un moment donné, le directoire développerait une méthodologie pour traiter [---- inaudible 0:30:19.9 ----].

C'était numéro 1.

Numéro 2, l'argent donné à ICANN dans le cadre des processus des candidatures et je ne propose pas d'une manière ou d'une autre que le processus de vente des produits (...)

STEVE CROCKER :

Donc, voilà mon opinion. Si ce n'est pas - vous savez, c'est une sorte de centre de pensée de tout le monde, le directoire et tout le monde, mais je pense, après ce que j'ai compris, aucune distinction entre le produit des ventes aux enchères par rapport au surplus par rapport au fond laisse à partir du pot de la source pour les risques.

On va me corriger, je suspecte.

ROD BECKSTROM:

On va vous aider, je pense avec les clarifications. Peut-être Cherine.

STEVE CROCKER: Désolé, je vais encore faire une autre gaffe. Et aucune décision n'est prise sur quoi faire avec ces fonds pour le moment. Il y aura toute une collecte des informations au consensus de la communauté avant que nous prenions une décision.

KEN STUBBS: Ce n'est pas le moment de détailler beaucoup trop.

ROB BECKSTROM: Peut-être que Cherine peut continuer. Premièrement, je pense que c'est une idée intéressante en ce qui concerne un addendum possible ou des rapports financiers à part. J'aimerais que Xavier commente là-dessus, notre directeur financier, qui est également dans la salle.

En ce qui concerne les fonds des programmes par rapport aux fonds des ventes aux enchères, ils seraient mentionnés séparément. Comme cela a été discuté, il y aurait une période étendue. Et s'il y a des fonds excédentaires provenant du programme.

Et je pense que Cherine a quelque chose à dire là-dessus et Xavier peut-être également.

STEVE CROCKER: Jeff? Vous avez terminé?

Donc, avant Cherine, Jeff, s'il vous plait.

JEFF NEUMAN:

Je ne suis pas d'accord qu'il y a un processus pour déterminer ce qui se passe avec les fonds. Le groupe des constitutifs des registres -- je ne dis pas qu'il y aura des fonds excédentaires. Nous n'allons pas prendre cette voie parce que nous ne savons pas. S'il y a des produits excédentaires des processus, ils doivent revenir aux candidats. C'était un processus de recouvrement des frais. Cela ne devrait pas retourner à la communauté. Ce n'est pas à la communauté de décider. Le candidat à payer pour le traitement de la candidature. Peu importe les fonds excédentaires retournent aux candidats, sinon vous avez modifié la nature fondamentale du programme.

STEVE CROCKER:

J'espère avoir une discussion plus détaillée là-dessus. Ce n'est pas aussi simple d'arriver à ces conclusions.

Et pour continuer là-dessus, ce qui se passe si un nombre de personnes disaient: "Si on avait su que le cout ultime serait aussi plus faible, on aurait soumis notre candidature".

Selon moi, tout le monde qui a soumis sa candidature a appliqué selon des règles claires, \$185.000. Et ça prend beaucoup de temps avant que les choses se calment. Dire que tous ceux qui avaient appliqué ont le droit automatique d'avoir un recouvrement partiel de leurs investissements peut vraiment compliquer le processus.

C'est juste mon opinion personnelle. Et nous allons voir ou cela mène. Mais je n'avais pas compris - je ne suis pas sûr qu'il existe un fondement solide à ce que vous voulez dire.

KEN STUBBS:

Certains candidats sont d'accord avec ton point de vue.

STEVE CROCKER:

Cherine et Xavier, et Jonathan.

CHERINE CHALABY:

Je voudrais parler du processus public pour ce qui va être fait avec les fonds.

De la part du comité des finances, que va être notre rôle avec tout cet argent. En premier, ce n'est pas notre argent. Nous sommes des gardiens de cet argent. Et notre responsabilité est de séparer l'argent dans différents pots, et d'utiliser ces pots et de les garder soigneusement, soit pour des raisons des risques, ou concernant l'argent pour les ventes aux enchères. Tout est bien séparé.

Deuxièmement, c'est la préservation du capital. Sommes-nous la pour prendre des risques avec cet argent? Sommes-nous la pour le préserver et nous rassurer que cet argent est là?

En troisième lieu, c'est ce qui avait été mentionné plus tôt, quelle doit être la responsabilité des sources des fonds, et il on nous demande de faire des rapports régulièrement, n'est-ce

pas? S'il y a du surplus, c'est bien, bonne chance a ceux qui auront à décider, mais ce n'est pas le travail du BFC de décider quoi en faire. Une autre autorité aura la responsabilité de prendre cette décision.

STEVE CROCKER:

Xavier?

XAVIER CALVEZ:

Merci, Steve. Quelques faits rapidement concernant l'information que nous avons fournie dans la présentation du budget. Il y a eu des discussions qui ont été relatées aux actions qui ont été prises et qui existent et comment on peut gérer ce cash.

Et pour donner un rapport sur les opinions, on peut dire que les fonds ont été et seront toujours séparés, soit dans des comptes bancaires différents. Et c'est totalement différent des fonds qu'utilisent les opérations d'ICANN. Il y a toute une infrastructure de comptabilité et des processus qui est séparée de celles des nouveaux gTLDs et pour les opérations d'ICANN. Pour ceux d'entre vous qui êtes intéressés aux technicalités, nous avons une déclaration séparée, une feuille séparée des comptes qui est séparée de tout cela. Et ce sont les déclarations financières qui sont spécifiques. Il y a donc des déclarations financières qui sont produites spécifiques au programme des nouveaux gTLDs, et des déclarations et des balances, des comptes; il y a donc une séparation très claire entre les

nouveaux gTLDs et les opérations d'ICANN, qui permet de fournir une analyse et un rapport sur ce sujet.

STEVE CROCKER:

Merci. Nous avons des gens qui attendent le micro pour prendre la parole. Judith et Mike.

Bien, Judith.

JUDITH VAZQUEZ:

Je suis le seul membre du board à ne pas avoir voté pour le programme des nouveaux gTLDs. Venir a quelque chose de si important pour l'organisation, j'ai un grand risque en me mettant moi-même en tant que candidat. Et j'ai payé la somme de \$185.000 pour répondre aux questions moi-même, et pour comprendre c'est quoi être un candidat. Donc, je me suis mis à leur place. Il n'y a rien, rien qui garantit un retour d'argent, en remboursement des fonds excédentaires.

Donc, Jeff, c'est vraiment très, très injuste. Nous sommes collègues. Il n'y a rien qui garantit cela dans la procédure. J'ai rempli ma demande, je ne savais même pas si j'allais recevoir un remboursement. Est-ce que vous vous imaginez un peu? Mais, j'ai tout fait, j'ai fait cela moi-même pour comprendre ce que nous faisons, raiment.

S'il vous plait, s'il vous plait. Alors, soyons réalistes. Vous voulez échelonner l'organisation. Ça prend du capital pour faire l'échelonnement.

En tant candidate, j'avais seulement une attente et s'il y a de l'excès, prenez des bonnes décisions sur notre capacité de construire une organisation vraiment capable. Merci.

STEVE CROCKER:

Merci. Michael?

MICHAEL PALAGE:

Je pense que c'est un suivi sur les détails des fonctions séparées de comptabilité. Puisque le personnel d'ICANN ne produit pas des rapports sur l'usage de leurs heures de main d'œuvre, comment-ce que vous allez prendre en compte les ressources (les heures de main d'œuvre) qui sont allouées au personnel?

STEVE CROCKER:

Merci. Désolé, j'apprécie votre formation excellente en tant qu'avocat et le temps que vous avez mis à répondre aux questions. Il y a présomption qu'il y a une seule façon de compter les choses de façon attentive seulement par l'usage des fiches d'heures. Ce n'est pas le cas.

J'entends Kurt dire tout à l'heure, suggérant l'intention originale pour l'usage des fonds excessifs était la réduction des rondes, le cout des rondes futures. Ceci me semble plus logique. De cette manière, nous n'avons pas à chercher à déterminer à quel moment il est moins risquant de rembourser cet argent. Au moment des rondes futures, vous n'aurez qu'à inclure ce qui reste de cet argent dans la planification. Dans la mesure dans

laquelle cela était indiqué comme plan pour l'usage des fonds, cela parait comme une bonne voie pour l'avenir. Continuez avec le plan original. Cela est en ligne avec la notion du recouvrement des couts, quoique cela soit sur une période de temps plus longue.

STEVE CROCKER:

Je vous savoir s'il y a une déclaration ou une question dans ce qui vient d'être dit.

Donc, je vais poser une question. Est-ce que c'est en fait que c'était le cas dans le passe d'utiliser des fonds excédentaires pour réduire les couts des rondes futures?

Je ne suis pas forcément la meilleure personne à répondre a cette question parce que je ne fais de suivi de tout ce qui a été dit depuis lors. Mon instinct est de tourner vers l'avenir pour essayer de répondre à ces questions, plutôt que de prendre en considération ce qui aurait été spéculé dans le passé.

Mais j'apprécie l'assistance de la part de ceux qui gèrent le programme.

Est-ce qu'il y a eu une déclaration claire sur ceci dans le passe?
Chuck?

CHUCK GOMES:

Merci, Steve. Kurt et Bruce peuvent me corriger si je fais une erreur ici. Mais il y a eu une discussion sur cette notion durant

le PDP des nouveaux gTLDs. Je ne me rappelle pas qu'une décision spécifique avait été prise.

STEVE CROCKER: Merci.

DAVID MAHER: Steve, nous n'avons plus beaucoup de temps et il y a encore beaucoup de questions sur la liste.

STEVE CROCKER: Exact.

DAVID MAHER: Pensez-vous que nous avons fini (...)

STEVE CROCKER: Moi, j'ai tout fini.

[Rire]

Oui. C'est peut-être vrai. Merci beaucoup. Je m'attendais à ce qu'on allait finir avec ceci très rapidement, ce qui n'a pas été le cas. Mais nous avons gagné beaucoup d'information. Je prends cette discussion à cœur.

Continuons.

DAVID MAHER:

Merci. La première question avait à voir avec le RAA, l'accord sur les accréditations des registraires. Et je pense Jeff Neuman veut en parler.

JEFF NEUMAN:

Merci. Je pense que sur ce sujet nous voulions juste donner quelques informations. L'idée était de négocier avec ICANN. Nous pensions vraiment, en tant que registraires, nous connaissons votre peine. Mais pour répéter un peu de ce que j'avais dit hier durant la session, mais tout le monde n'était pas là.

Il y a deux clauses que nous avons trouvées en lisant l'accord du 4 Juin, des exigences qui n'avaient pas été faites par les forces d'ordre mais qui paraissent être des exigences qui avaient été incluses par le personnel d'ICANN. Et nous avons des difficultés avec deux de ces clauses. Et en tant que registres, nous voulions juste faire ces commentaires.

Le premier est sur la définition du consensus sur les politiques. Cela a toujours été un élément sacre dans les accords pour les registres et avait été houleusement négocié. Nous croyons qu'il est fondamentalement important que la définition soit exactement la même dans les accords avec les registraires, spécialement dans cet environnement comme Ray l'avait souligné avec l'intégration verticale. C'est critique que cette définition soit complètement alignée.

Nous avons vu que dans l'accord des registraires, le département juridique d'ICANN avait ajouté des provisions statuant que tout dans le contrat, était sujet au processus de consensus sur les politiques. Je paraphrase. Ce n'est pas ce que cela dit exactement. Cela était dit beaucoup mieux et en termes juridique, mais c'est essentiellement ce que cela dit.

La deuxième clause avec laquelle nous avons des problèmes c'est la clause sur la révocation que le personnel d'ICANN a mis dans le contrat. Elle stipule que si ICANN décide unilatéralement que ceci n'est pas un bon modèle d'affaire ou qu'ils veulent modifier les modèles des affaires, qu'ICANN pouvait, de lui-même, révoquer tout le contrat avec tous les registraires dans l'entièreté, et créer des nouveaux contrats, bien sûr, que les registraires auraient la permission de signer des nouveaux contrats.

Tout ceci n'est pas raisonnable pour nous. Il ne devrait pas y avoir un droit unilatéral de révocation pour ICANN sauf pour cause.

Il s'agit des millions et des millions de dollars, en fait c'est une industrie des milliards de dollars, multi-milliards de dollars que vous allez soumettre aux caprices d'ICANN s'ils veulent révoquer et modifier le mode d'affaire. Personne ne pourra accepter cela.

C'est absurde que les registraires peuvent revenir et demander une clause mutuelle qui dirait quelque chose comme: "Dans le cas où les registraires ou la communauté ne croit pas que

ICANN devrait gérer les accréditations des registraires, les registraires pourraient unilatéralement révoquer le contrat, en arriver à un nouveau système, et donner des nouveaux critères. Bien sur ICANN serait capable de réappliquer.

Ces deux choses sont complètement absurdes. Je demande à ICANN de retirer cela du contrat. Nous avons entendu hier, bien -- que ces choses vont éventuellement être enlevées des accords. Je trouve cela vraiment étonnant. Ces clauses ne devraient pas figurer dans les contrats. Elles n'avaient pas été discutées avec la communauté. Elles ne sont pas utiles pour la communauté. Et nous demandons qu'elles soient retirées.

STEVE CROCKER:

Bien note.

DAVID MAHER:

Merci, Steve.

Pouvons-nous avancer vers la question WHOIS? La question du conseil GNSO vis-à-vis du traitement des questions soulevées dans les discussions récentes, je pense que je peux en parler très rapidement.

Les questions de politique sont réservées au GNSO. Est-ce que vous avez une question spécifique sur ceci?

STEVE CROCKER:

Oui. Je pense que le but de la question est - et cela dépend bien sur si vous avez lu toutes les recommandations dans le rapport, et je dois dire que je ne l'ai pas encore fait. Mais la question est: "De ces recommandations, quelles sont celles, selon votre jugement, qui doivent soumise au processus de développement des politiques du GNSO et quelles sont celles qui peuvent être soumise au personnel?"

La déclaration qui avait été faite concernant les politiques devrait passer par le GNSO, pas de problèmes. La question qui se pose est de savoir quelles sont celles qui ne devraient le devraient pas?

DAVID MAHER:

Je conviens. Je suggère que ça doit être adresse par écrit après cette réunion.

STEVE CROCKER:

Bien.

DAVID MAHER:

Nous ferons cela.

And cela nous amène au dernier sujet, le budget et le plan des opérations.

Et Chuck, je pense que vous allez parler du cycle.

CHUCK GOMES:

J'allais prendre le prochain sujet, mais je peux prendre celui-là. Je pense que nous sommes confortables avec le cycle que nous avons. On parle du cycle de révision des plans, des revues stratégiques, et ensuite le budget et les opérations. Ce processus va démarrer le 1er Juillet. Je pense que nous sommes confortables avec cette idée. Nous avons aussi vu dans le planning stratégique, il y a un nouveau comité qui avait été ajouté, le comité SO/AC.

L'une des choses en parlant du budget et du plan opérationnel - et nous avons soumis cela dans nos commentaires, donc je ne vais pas continuer là-dessus. Je suis sûr que Xavier en pris soin. On a encore besoin de plus de détails, surtout en ce qui concerne les couts. La source des revenues est très claire. Malheureusement - et je pense que cela est dû à certains problèmes des systèmes dont j'ai entendu parle indirectement.

Mais dans le cycle précédent, il y avait une délinéation faite sur les couts pour le ccNSO, le GNSO, etc. Le même niveau des détails n'était soumis cette année. Et nous avons mentionné cela dans nos commentaires. Plus de détails nous aiderait à gérer - je pense qu'ils aideraient le ccNSO a reconnaitre ou on fait les dépenses.

Et comme nous l'avions dit dans nos commentaires, les commentaires du registre, les cc pouvaient décider, sauf lorsqu'il s'agit de la sécurité et la stabilité, sur les services qu'ils ne veulent pas du fait qu'il y a un écart si grand entre les contributions des cc et les services rendus.

STEVE CROCKER:

Une chose clé qui est intéressante pour nous c'est, nous entendons des poussées dans d'autres groupes en ce qui s'agit du temps alloué aux commentaires. Donc, une suggestion qui est sous discussion est de resserrer le temps pour le plan stratégique et ainsi créer plus de temps pour le développement du budget et du plan opérationnel.

CHUCK GOMES:

Merci Steve. Nous n'avons pas discuté ceci en tant que groupe des parties prenantes, donc je vais donner mon observation personnelle. Je pense que c'est une bonne piste à suivre parce qu'il y a moins de commentaires en ce moment parce que le plan stratégique a été fini il y a plusieurs années. Et il y a des modifications qui étaient faites, moins de changements. Je pense que c'est une bonne idée aussi.

Une autre idée, c'est qu'on pourrait avoir moins de temps pour les réponses et plus de temps pour les commentaires initiaux, ce qui ne serait pas une mauvaise chose non plus, parce que, comme vous le savez, certaines personnes avaient besoin de plus de temps pour donner leurs réponses, ce qui a consommé le temps des réponses.

STEVE CROCKER:

Nous devons foncer. Nous avons un cycle de six mois pour le plan stratégique. Vous voulez réduire cela de six jours? Ou bien

six semaines? Ou le réduire à six semaines? Le réduire à six jours? Que voulez-vous?

CHUCK GOMES:

Je comprends. Vous ne pouvez pas réduire le temps d'autant. Je pense - Xavier et son équipe peuvent mieux parler de ça que moi. Mais plus vous vous écartez de la fin de l'année, le moins d'information historique vous avez pour le budget futur.

Mais si je pouvais juste offrir une idée, peut-être quatre mois -- quatre et huit seraient une bonne chose. Mais ça c'est sans trop de réflexion.

STEVE CROCKER:

Merci.

Sébastien?

SEBASTIEN BACHOLLET:

Oui, je regrette, Monsieur le Président, mais je ne veux pas juste une idée comme cela et c'est la fin de l'histoire. Je voudrais lancer mon idée, avoir six mois pour l'un et huit mois pour l'autre et une période entre les deux serait une bonne solution aussi, parce que je ne pense pas que raccourcir la discussion sur le planning stratégique est une bonne idée. Et je dirai que cette année, on saura évoluer de cette manière. Merci beaucoup.

STEVE CROCKER: Je suis heureux, je pense que je comprends ce que vous dites. Je pense qu'un nombre, qui pourrait être un cycle de 14 mois, ce serait deux mois superposés dans le processus.

XAVIER CALVEZ: Pour indiquer que demain sur l'agenda nous avons une réunion avec un nombre des leaders des organisations pour revoir le processus - le processus du budget et pour identifier un certain nombre d'améliorations qui sont indispensables à tous dans le but d'améliorer les commentaires publics et l'interaction générale avec la communauté sur le processus du budget parce que, je pense qu'un certain nombre d'entre nous, moi-même inclus, nous ne sommes pas satisfaits de l'efficacité du processus actuel.

STEVE CROCKER: Merci.

DAVID MAHER: On arrive à la fin de la session. On a suivi la question du batching.

STEVE CROCKER: Oui.

DAVID MAHER: Voulez-vous y plonger?

STEVE CROCKER:

La prochaine diapositive, merci.

Donc, questions sur le batching. Quelles sont vos vues sur le single batching? Est-ce qu'il y a consensus autre que l'archerie digitale? Est-ce qu'il y a consensus sur ce que l'on peut faire?

KEN STUBBS:

En premier, nous devons nous rappeler que ce processus est divisé en trois sections. La première section c'est l'évaluation de la candidature. La deuxième section, comprend une certaine méthodologie développée pour la délégation qui serait équitable et logique.

Et la troisième c'est de prendre la délégation et aller de l'avant d'une façon stable qui n'impacterait pas d'une façon adverse le système a la racine.

Nous avons un problème politique qui a été amené les dernières semaines par le GAC. Et ce que j'entends moi, cela importe peu si nous accomplissons les choses demain, nous sommes obligés d'attendre jusqu'au mois d'Avril prochain.

Ma suggestion est d'utiliser l'intégration verticale, ce qui est une intercession qu'ICANN a eu auprès de GAC à Bruxelles, si je me rappelle bien.

Vous pourrez peut-être considérer la responsabilité de réduire le temps pour ceci en offrant certains avantages a GAC pour obtenir une sorte d'intercession pour traiter ce problème. Si

vous faites cela assez tôt, franchement, selon moi, je pense que personne ne se soucierait si ICANN financerait toute l'opération parce que vous avez dit deux à trois mois si vous pouvez obtenir qu'ICANN fasse l'intercession assez tôt, disons, en Janvier et ne pas attendre jusque (...)

STEVE CROCKER:

C'est plus dur que ça. Il y a beaucoup d'éléments qui rentrent en jeu, GAC a un nouveau rôle dans cette procédure, un processus des objections, et ils nous donnent - je ne sais pas si cela va vers les petits détails ou pas, mais selon la direction qu'ils ont prise, ils ne veulent pas nous donner des conseils en petits détails. Ils veulent donner des conseils sur tout. Et cela en soi-même, crée une sorte de phénomène de single batching.

KEN STUBBS:

Si c'est le cas, alors si vous pouvez développer des efficacités, en travaillant avec la communauté, parce qu'il y a beaucoup de bonnes idées qui ont été données, et Cherine en a fait partie, des groupes de travail et des choses pareilles. Il y aurait peut-être la possibilité d'avoir un single batching suivi de GAC et ensuite on va de l'avant.

Le grand problème serait encore le développement d'un format de délégation avec lequel on pourrait travailler.

STEVE CROCKER:

Il Vous y aurait songé. Mais Chris et les autres ont suggère qu'il y a une alimentation naturelle a petites gouttes qui se produit même s'ils sortent tous du processus d'évaluation tout à la fois.

Chuck et quelqu'un qui suit.

CHECK GOMES:

Laissez-moi aller directement aux questions qui sont là-haut. Malheureusement on ne peut pas vous donner une réponse spécifique, comme vous voudrez, parce que le groupe des parties prenantes des registres et autres observateurs, nous ne sommes pas arrivés à une sorte de position de consensus s'il doit y avoir un lot unique ou pas. Certainement, un grand nombre des observateurs et des membres qui croient cela. Nous n'avons pas décidé ce qu'il devrait être utilisé à la place de l'archerie digitale.

Mais Kurt a posé une question dans la session que nous avons eu ce matin, sur comment nous allons aller de l'avant ici? Parce que le temps est important, et plus on attend, plus on devra revenir en arrière.

Donc, j'ai jeté par la fenêtre cette suggestion ce matin. Il pourrait y avoir des solutions que le personnel pourrait obtenir tout de suite, sans plus de discussions parce qu'il s'agit tout simplement d'obtenir de l'information.

Par exemple, combien des candidats opteraient de quitter et accepteraient d'être dans le dernier lot? Si nous le savions, nous

serions en mesure de réduire l'ampleur du problème un petit peu.

Une autre partie de l'information - et celle-ci provient de la session que Kurt avait dirigée à la fin de la journée hier sur le regroupement par lot - vous pouvez demander aux candidats qui ont plusieurs TLDs d'établir la priorité sur leurs TLDs. Ce serait une information qui pourrait être utilisée, ce ne serait pas garantie d'être utilisé, mais pourrait être utilisé en termes si on opterait pour la solution du regroupement par lot et les candidats pourraient avoir un choix en termes de quels TLDs sont plus important qui doivent être traités en premier lieu pour eux. Il peut y avoir d'autres éléments d'information.

Passons au-delà de ça. Nous avons encore le problème, comment est-ce que le directoire peut prendre une décision? Je ne vous envie pas du tout. Mais beaucoup d'information a été reçue ici, certaines par écrit et d'autres continuent à arriver par écrit.

Ma suggestion personnelle était, dans la réunion ce matin, de faire un résumé - trouver une date butoir. Faire une analyse comme vous faites avec la période des commentaires, une période des commentaires brève, je pense deux semaines, et ensuite, bien sûr, c'est dans votre camp encore. Et comme je l'ai dit, je ne vous envie pas, mais c'est juste une approche pour peut-être faire marcher cela rapidement.

STEVE CROCKER: Juste pour revoir les statistiques: 1.930 applications, 1.409 noms uniques, 1.185 candidats distincts. Donc, même si on met une priorité et disons une par candidat, vous avez quand même 1.185, supposant qu'ils réussissent.

CHUCK GOMES: Je comprends. Mais On aurait d'avantage d'information pour utiliser que ce que nous avons maintenant.

STEVE CROCKER: Oui, nous aurons plus de données.

Monsieur?

BRET FAUSETT: Deux points rapidement: Premièrement, dans l'intérêt du temps, Kurt a fait un très bon travail en nous écoutant durant les deux derniers jours. Donc, si vous voulez entendre toute la portée des pensées sur le batching, il pourra vous la donner.

Deuxièmement, je pense que certaines des questions sont difficiles à répondre sans la contribution d'ICANN. Par exemple, est-ce que l'archerie digitale est la bonne méthode? Bien ça dépend, je pense, dans une large mesure sur si oui ou non elle peut être fixée et dans combien de temps. Aussi, peut-on avoir un single batching? Je pense cela dépend du temps nécessaire pour le faire. Si nous avons des réponses d'ICAN sur ce que sont les portées et les réponses à ces questions, nous pourrons avoir, je pense, des réponses meilleures pour vous.

STEVE CROCKER:

Merci.

ALEX STAMOS:

Alex Stamos. Il semble que toute cette discussion sur le regroupement par lot, il n'y a pas eu de discussion sur la manière d'abrégé le processus même avec des lots plus longs grâce à faire traiter les résolutions des contentions plus tôt.

Vous avez parlé de 1900 par rapport à 1100. Il me semble qu'il y a beaucoup des problèmes qui s'envolent. Si une grande partie de ceux, 800 ou 500 compagnies sortent plus tôt. Et si on prend 400, 500 candidats, on retire du processus pour abrégé tout pour les gens.

STEVE CROCKER:

Je pense que nous sommes en train de discuter comment réduire le nombre d'employés en leur offrant des avantages de mise a pieds avant de faire la mise a pieds.

Bertrand?

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Pendant les discussions, il y a eu des critères potentiels qui ont été mentionnés en termes d'établissement de l'ordonnancement et par le regroupement par lot.

Quelle est la réaction de votre groupe par rapport aux suggestions proposées par certaines personnes qui voulaient utiliser la distinction entre les IDNs et les autres? Est-ce que la

notion des IDNs pour - est-ce quelque chose qui est complètement inacceptable, acceptable, préoccupante, fantastique? Un commentaire rapide sachant que vous n'avez pas une position collective bonne.

KEITH DRAZEK:

Merci Bertrand. Nous comme groupe des parties prenantes nous n'avons pas discuté ceci en détails, cette proposition spécifique. Donc, vous allez entendre des individus et non la position du groupe. Très bien, Jeff dit que c'est peut-être pas le cas.

DAVID MAHER:

Je pense que cette salle va être occupée pour une autre réunion.

Merci Steve. Merci à tous les directeurs pour votre participation à cette réunion. C'est toujours un moment lumineux de la rencontre ICANN et nous apprécions votre franchise et votre assistance.

STEVE CROCKER:

Et merci, David pour l'organisation et merci à tous, et pour cette discussion si franche et directe.

[Applaudissements]